

**Assemblée générale**

Distr. générale  
30 juin 2000  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Cinquante-cinquième session**  
Point 97 de la liste préliminaire\*  
**Environnement et développement durable**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2000**  
New York, 5 juillet-1er août 2000  
Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Questions relatives à l'économie**  
**et à l'environnement : développement durable**

**Coopération internationale pour l'atténuation des effets  
du phénomène El Niño****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 54/220 de l'Assemblée générale. S'inspirant des rapports précédents du Secrétaire général sur ce sujet (A/53/487 et A/54/135-E/1999/88), il examine successivement le cadre général du phénomène El Niño (sect. I), les activités en cours (sect. II), les arrangements futurs relatifs à l'Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño (sect. III) et formule des recommandations (sect. IV). Une annexe établie avec le concours de l'Organisation météorologique mondiale traite des études par pays des effets de l'épisode El Niño de 1997/98.

\* A/55/50.

\*\* E/2000/100.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Cadre général . . . . .	1-14	3
II. Activités en cours . . . . .	15-17	5
III. Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño : arrangements futurs . . . . .	18-21	5
IV. Recommandations . . . . .	22-26	6
<b>Annexe</b>		
Études par pays des effets de l'épisode El Niño de 1997/98 . . . . .		7

## I. Cadre général

1. Le terme El Niño, bien qu'il ne soit pas rigoureusement défini, est associé à un réchauffement important des couches superficielles des parties centrale et orientale de l'océan Pacifique équatorial. Il survient lorsque les courants d'eau chaude de la partie occidentale de l'océan Pacifique tropical se déplacent vers l'Est et que cesse de se produire la remontée d'eau froide dans la partie orientale de l'océan Pacifique équatorial et le long de la côte Pacifique des Amériques. Une fois commencé, le phénomène dure environ un an mais des anomalies climatiques peuvent subsister plus longtemps dans certaines parties du globe. Un épisode El Niño a persisté une bonne partie de 1997 et s'est affaibli rapidement vers le milieu de 1998. On s'accorde généralement à reconnaître que ce fut l'un des plus intenses et des plus dévastateurs depuis le début des observations météorologiques même si, en un certain nombre d'endroits, notamment en Afrique australe et en Australie, ses effets n'ont pas été aussi graves que ceux du précédent épisode majeur survenu en 1982/83.

2. Les bouleversements météorologiques et climatiques observés dans l'océan Pacifique, en relation avec El Niño, constituent un extrême de ce que l'on appelle l'oscillation australe et l'ensemble des processus couplés océan-atmosphère sont appelés oscillation australe El Niño (ENSO). L'autre extrême de l'oscillation australe, associée à la présence d'eaux relativement froides dans la partie orientale de l'océan Pacifique équatorial et à une accumulation d'eaux chaudes dans la partie occidentale, est connue sous le nom de La Niña. Ces deux extrêmes sont souvent appelés phase chaude et phase froide de l'ENSO, pour montrer qu'ils semblent appartenir à un même phénomène.

3. Le changement des conditions météorologiques saisonnières déclenché par l'épisode El Niño de 1997/98 a engendré des situations climatiques extrêmes sur de nombreuses régions du globe, souvent accompagnées d'effets socioéconomiques majeurs. Les coups de vent violents, les inondations ou les ondes de tempête qui sont survenus lors des orages ont fait plus de 24 000 victimes. Quelque 110 millions de personnes ont été touchées, dont plus de 6 millions ont dû être déplacées car les intempéries avaient détruit les infrastructures communautaires – habitations, réserves de nourriture, transports et communications. La valeur directe des pertes a dépassé 34 milliards de dollars des

États-Unis. Alors que l'engorgement hydrique des champs réduisait la production agricole dans de nombreuses parties du monde, dans d'autres régions, l'absence des précipitations et orages saisonniers habituels s'est traduite par des périodes de sécheresse, la perte des récoltes et la diminution des réserves d'eau. Par ailleurs, l'incidence des maladies a augmenté en raison du bouleversement prolongé des conditions météorologiques et du régime des précipitations, ce qui a provoqué une contamination des réserves d'eau ainsi que l'apparition d'un environnement favorable à la multiplication des insectes vecteurs de maladies.

4. Cet épisode El Niño de 1997/98 a été remplacé rapidement par les conditions de La Niña qui se sont installées pendant la deuxième moitié de 1998, et se sont maintenues en 1999 et jusqu'en 2000. Cette phase de La Niña semble avoir apporté son lot de catastrophes dans de nombreuses régions du monde. Toutefois, elle n'a pas donné lieu à une analyse approfondie analogue à celle qui avait été effectuée pour la phase précédente de La Niña. Pour l'instant, on ne peut donc affirmer avec certitude que les incidences récentes de sécheresse et d'inondations telles que les inondations catastrophiques du Mozambique, sont imputables uniquement au phénomène El Niño et à l'oscillation australe.

5. L'épisode El Niño de 1997/98 a bien montré que l'on disposait de moyens efficaces d'observation et de prévision du climat. Il subsiste toutefois des lacunes dans la connaissance du système climatique et dans la surveillance; les modèles de prévision climatique, dont l'élaboration n'en est qu'à ses débuts peuvent encore être sensiblement améliorés.

6. En application de la résolution 52/200 de l'Assemblée générale, une Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño a été créée en décembre 1997 dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles. L'Assemblée générale s'est félicitée de cette initiative qui permettra aux institutions membres et à leurs partenaires en dehors du système des Nations Unies de travailler ensemble afin de mieux comprendre le phénomène El Niño, de diffuser en temps voulu des avis d'alerte et de fournir aux États Membres menacés ou touchés par des catastrophes liées à El Niño ou à la Niña une assistance technique et les moyens de renforcer leurs capacités.

7. En application de la résolution 52/200 de l'Assemblée générale et grâce à la contribution géné-

reuse du Gouvernement équatorien, l'Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño et la Commission permanente du Pacifique Sud ont organisé la première évaluation mondiale de l'épisode El Niño de 1997/98. Le séminaire international qui a eu lieu à Guayaquil, (Équateur) du 9 au 13 novembre 1998 a mis en relation des spécialistes des milieux scientifiques et techniques avec leurs partenaires opérationnels dans les domaines de la prévention des catastrophes naturelles, de la gestion de leurs conséquences humanitaires et du développement opérationnel. L'étude de l'épisode El Niño de 1997/98 a montré une fois de plus que les manifestations climatiques extrêmes liées à ce phénomène pouvaient anéantir les efforts de développement durable des pays en développement, qui sont les plus souvent touchés par des effets sociaux destructeurs.

8. À l'occasion du séminaire de Guayaquil, le secrétariat de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles a demandé une analyse scientifique et technique approfondie de l'épisode El Niño de 1997/98. Cette analyse a été faite par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et du Conseil international des unions scientifiques (CIUS). Le rapport a été publié juste avant la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Toujours grâce à l'élan imprimé par la réunion de Guayaquil, un projet visant à évaluer les effets de cet épisode El Niño sur 16 pays en développement répartis dans le monde entier a été lancé avec l'appui du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international.

9. Les étapes finales de la Décennie ont fourni un certain nombre d'occasions d'évaluer l'action menée à ce jour par la communauté internationale pour atténuer les effets du phénomène El Niño et de l'oscillation australe. Ainsi un Forum du programme de la Décennie qui s'est tenu à Genève du 5 au 9 juillet 1999 a organisé une table ronde sur le thème : « Variabilités et extrêmes du climat : El Niño, la Niña ». Le phénomène ENSO a aussi été examiné dans plusieurs autres réunions internationales.

10. À sa septième session, la Commission du développement durable a prié le Secrétaire général de compiler les informations sur tous les aspects de l'impact du phénomène El Niño contenues dans les rapports nationaux sur l'application d'Action 21, et de les

transmettre à l'Équipe spéciale interinstitutions chargée de l'étude de ce phénomène. À partir des informations ainsi collectées serait élaborée une stratégie globale internationale visant à évaluer les dommages causés par l'oscillation australe El Niño, à les prévenir, à les atténuer et à y remédier.

11. À la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a présenté un rapport sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (A/54/135-E/1999/88), en application de la résolution 53/185 de l'Assemblée. Dans sa résolution 54/220, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction des efforts qui ont été déployés pour atténuer les effets des catastrophes naturelles liées au phénomène El Niño par une meilleure connaissance scientifique, une surveillance étroite et la diffusion en temps voulu d'avis d'alerte aux communautés concernées; elle a noté en particulier l'action de l'Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño, qui a travaillé en coopération étroite avec les entités du Comité interinstitutions du Programme d'action pour le climat.

12. Le Programme d'action pour le climat est le cadre institutionnel mis en place au titre du programme Action 21 pour coordonner les activités internationales sur le climat et créer des infrastructures régionales et mondiales en vue de l'étude du système climatique. Il comprend des institutions et des programmes qui fournissent les moyens scientifiques et techniques nécessaires pour diminuer la vulnérabilité, renforcer la capacité d'adaptation, atténuer les effets négatifs des extrêmes climatiques et promouvoir le développement durable, dans le cadre d'une approche multidisciplinaire globale. Le Programme d'action est cofinancé par les institutions pertinentes du système des Nations Unies, sous la direction de l'OMM et par des organismes non gouvernementaux sous la direction du CIUS. Il s'appuie sur quatre éléments fondamentaux : observations spécifiques du système climatique; nouvelles perspectives en matière de climatologie et de prévision du climat; étude des évaluations des effets du climat et des stratégies visant à réduire la vulnérabilité; services climatiques pour le développement durable.

13. La Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles s'est achevée en décembre 1999. Dans le cadre des arrangements consécutifs à cette Décennie, le Secrétaire général a créé une Équipe spéciale interinstitutions et un secrétariat interinstitutions pour la prévention des catastrophes qui relèvent directement du Secrétaire général adjoint aux affaires

humanitaires. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes a été instituée en application de la résolution 1999/63 du Conseil économique et social, et de la résolution 54/219 de l'Assemblée générale. Depuis janvier 2000, des mesures ont été prises afin de mettre en œuvre ces résolutions. L'Équipe spéciale de la Stratégie examinera comment évoluent les risques naturels, environnementaux et techniques, et évaluera l'efficacité de la prévention des risques dans les domaines stratégiques existants du système des Nations Unies ou dans des domaines émergents.

14. L'Équipe spéciale de la Stratégie mènera aussi des actions concrètes en créant des groupes de travail ad hoc sur des thèmes particuliers ayant trait à des domaines stratégiques tels l'oscillation australe El Niño, l'alerte rapide et la quantification des risques, la vulnérabilité et l'effet des catastrophes naturelles. Ces groupes de travail ad hoc seront présidés et coordonnés par l'entité membre de l'Équipe spéciale de la Stratégie qui est la plus directement concernée du fait des mandats actuels ou nouveaux. Dans leurs domaines de compétence, les groupes de travail ad hoc proposeront des d'activités concrètes (types), faisant appel à leurs partenaires respectifs. En outre, ils élaboreront des plans d'action pour la mise en œuvre de ces activités.

## II. Activités en cours

15. En tant que responsable scientifique et technique au sein de l'Équipe spéciale, l'OMM a entrepris une étude de faisabilité de la création d'un centre international de recherche sur le phénomène El Niño à Guayaquil, comme demandé dans la déclaration de Guayaquil. La première étape de l'étude a consisté en une mission de l'OMM en Équateur, du 27 janvier au 7 février 1999.

16. Le centre proposé a obtenu le soutien sans réserve du Gouvernement équatorien ainsi que des institutions nationales et régionales avec lesquelles il sera appelé à travailler et l'on espère bénéficier du même appui de la part du milieu international de la climatologie. Ce centre aurait deux fonctions principales, à savoir promouvoir et réaliser des travaux de recherche sur l'oscillation australe El Niño et sur des modèles mathématiques permettant de ramener les prévisions climatiques mondiales aux échelles régionale et nationale, et fournir des services de proximité aux utilisateurs des données et des prévisions relatives à ce phénomène. Le coût annuel probable inclurait 1,1 million de dollars

des États-Unis du pays hôte (estimation), 300 000 dollars de ressources extérieures et 2,62 millions de dollars pour les dépenses d'équipement.

17. En septembre 1999, la Banque interaméricaine de développement et l'OMM ont signé un accord en vue d'une étude sur la prévision et l'atténuation des effets socioéconomiques de l'oscillation australe El Niño en Amérique latine et dans les Caraïbes; les travaux ont commencé en mars 2000 et dureront 18 mois. La faisabilité des systèmes d'alerte avancée, y compris les prévisions saisonnières et interannuelles du climat sera analysée dans certains pays et certaines sous-régions du point de vue technique, économique, social, environnemental, juridique et institutionnel. L'étude comprend une évaluation des capacités de prévisions institutionnelles et techniques dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que la formulation de propositions de projet et l'analyse de la valeur économique des systèmes améliorés d'alerte avancée.

## III. Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño : arrangements futurs

18. L'Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño, constituée dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, a reconnu qu'il était à la fois nécessaire et possible d'appliquer les connaissances scientifiques et technologiques dans le domaine de la variabilité du climat afin de prévenir plus efficacement les catastrophes naturelles dues à El Niño. L'OMM a accepté de prendre la direction des activités scientifiques et techniques de l'Équipe, en particulier pour ce qui est de comprendre, d'observer et de prévoir le phénomène et ses conséquences dans les domaines météorologique et hydrologique.

19. À sa cinquante-troisième session, l'Assemblée générale a fait remarquer, entre autres, que toute stratégie crédible visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles liées aux futures manifestations d'El Niño doivent reposer sur un dialogue et une coopération efficaces entre les secteurs scientifiques et technologiques du système des Nations Unies et les responsables des activités opérationnelles dans les domaines de la gestion des catastrophes, de l'assistance humanitaire, du développement durable, de la coopération technique et du renforcement des capacités, notamment pour ce qui est de la collecte des données, de la surveillance et des systèmes d'alerte rapide, à tous les niveaux.

20. L'Équipe spéciale de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a tenu sa première réunion à Genève les 27 et 28 avril 2000. Ses membres ont décidé qu'elle devait être considérée comme un organe interdisciplinaire ayant pour tâche de faire progresser la prévention des catastrophes, d'identifier les domaines communs de préoccupation et d'élaborer des directives pour la mise en oeuvre de la Stratégie. Il a été décidé en outre de créer des groupes de travail ad hoc dans les domaines ayant fait l'objet de résolutions pertinentes de l'Assemblée générale ou qui ont été identifiés par l'Équipe spéciale comme domaines de préoccupation commune. Ces groupes de travail se composeraient au maximum de 10 entités ou personnes, dont la majeure partie seraient des membres de l'Équipe spéciale. Ils se mettraient au travail immédiatement avec l'aide du secrétariat de la Stratégie et formuleraient des recommandations à soumettre à l'Équipe spéciale de la Stratégie pour approbation.

21. Le Groupe de travail sur El Niño/La Niña a été créé sous la direction de l'OMM avec la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Organisation des États américains et de la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la terre appliquées. D'autres membres y participeraient également.

#### **IV. Recommandations**

22. L'étude de l'épisode El Niño de 1997/98 et de La Niña qui l'a suivi, a mis en évidence la nécessité d'une action concertée entre les partenaires du système des Nations Unies et leurs homologues en dehors du système. Le Groupe de travail sur El Niño/La Niña mis en place par l'Équipe spéciale de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et dirigé par l'OMM, devrait reprendre le rôle de l'ancienne Équipe spéciale interinstitutions sur El Niño qui avait été créée dans le cadre de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles et s'inspirer des résultats concrets obtenus jusqu'ici.

23. Les activités consacrées au phénomène El Niño dans le cadre de la Stratégie devraient être associées à d'autres actions stratégiques pertinentes telles que le Programme d'action pour le climat et les conventions

relatives à l'environnement qui découlent de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et de la Convention sur la biodiversité.

24. Étant donné les liens très étroits entre la variabilité du climat, la vulnérabilité sociale et économique et l'efficacité des systèmes d'alerte avancée pour les catastrophes naturelles, il est indispensable de coordonner l'action des divers groupes de travail de l'Équipe spéciale de la Stratégie qui sont chargés de ces questions.

25. Les initiatives concrètes en matière de sensibilisation, de coordination des activités et de large diffusion de l'information devraient être poursuivies. Il convient d'encourager, en particulier dans les pays en développement, l'organisation de manifestations, par exemple des ateliers, afin d'étudier les répercussions de conditions météorologiques et d'événements climatiques extrêmes sur les activités sociales et économiques dans les domaines de l'agriculture, des ressources en eau et de la santé. Il convient aussi de soutenir les instances au sein desquelles les spécialistes scientifiques peuvent entretenir des relations permanentes avec les communautés d'utilisateurs et leur fournir des informations météorologiques et climatiques, afin d'adopter une approche pour atténuer les effets défavorables de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques attendus.

26. Une aide devrait être apportée aux centres régionaux d'étude de l'oscillation australe El Niño comme celui que l'on se propose de créer à Guayaquil. Les sources d'information sont nombreuses mais les communautés d'utilisateurs ont parfois de la peine à interpréter les données qui n'ont pas été traitées et adaptées à leurs besoins spécifiques. Les centres régionaux pourraient faciliter la diffusion d'informations pertinentes aux utilisateurs des pays appartenant à des régions climatiques relativement homogènes et promouvoir la meilleure utilisation possible de ces informations.

## Annexe

### Études par pays des effets de l'épisode El Niño de 1997/98

1. Les communautés et les pays touchés par l'oscillation australe El Niño de 1997/98 l'ont été de manière très variable. Dans le cadre du Programme d'action pour le climat, le Programme des Nations Unies pour l'environnement dirige la coordination et l'organisation de l'assistance fournie pour des études d'évaluation de l'impact. Une étude portant sur 16 pays\* touchés par El Niño en 1997/98 a été lancée en avril 1999 avec la participation du Centre national de recherche atmosphérique des États-Unis, de l'Université des Nations Unies, de l'Organisation météorologique mondiale et du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, grâce à l'appui du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international.

2. L'évaluation portera sur les prévisions de cet épisode El Niño et ses effets, ainsi que sur les systèmes d'alerte climatique avancée et de préparation des populations dans les pays retenus afin d'améliorer leurs mécanismes de réponse à ce phénomène. D'après les résultats obtenus, le projet déterminera les recherches à effectuer et les orientations à adopter, et formulera des directives préliminaires pour établir des plans de gestion des catastrophes naturelles, à l'échelle régionale et nationale, afin de faire face aux phases chaude et froide de l'oscillation australe El Niño et à leurs conséquences. L'étude et l'évaluation serviront ensuite à :

a) Identifier les besoins en matière de politique à suivre, qui pourraient être élaborés ou incorporés dans des programmes opérationnels de gestion des catastrophes et de recherche. Il s'agirait, mais pas uniquement, des besoins relatifs aux liens potentiels encore non identifiés entre l'oscillation australe El Niño et les changements climatiques;

b) Élaborer une première série de directives pour la planification nationale et régionale en prévision de l'oscillation australe El Niño;

c) Concevoir un programme de renforcement des capacités par l'octroi de bourses d'études et la for-

mation de personnel de niveau intermédiaire et de directeurs de secteur, par un enseignement universitaire de troisième cycle et par des contacts avec les milieux universitaires et scientifiques internationaux.

3. Trois grandes catégories de résultats seront tirés de cette étude :

a) Des rapports d'études par pays qui décriront d'une manière relativement détaillée comment chaque pays a été capable de se préparer et de réagir aux manifestations liées au phénomène El Niño une fois qu'elles se sont produites, puis de faire face aux répercussions;

b) Un résumé, destiné aux décideurs, des enseignements tirés par les 16 pays, identifiant si possible ceux qui présentent de l'importance en dépit d'un caractère régional ou exceptionnel;

c) Une publication qui mettra en évidence les principaux éléments de chaque étude de pays et présentera les enseignements généraux à tirer de la chronologie de l'épisode : détection/prévision initiale, évolution et fin.

4. Grâce à une meilleure connaissance des systèmes d'alerte avancée, ce projet contribuera à la sécurité et au bien-être des populations et à la protection de l'environnement en améliorant la préparation aux effets de futurs épisodes de l'oscillation australe El Niño.

---

\* Les pays participant à ce projet sont les suivants : Mozambique, Viet Nam, Éthiopie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Équateur, Chine, Philippines, Panama, Fidji, Kenya, Cuba, Bangladesh, Costa Rica, Pérou, Paraguay et Indonésie.